

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

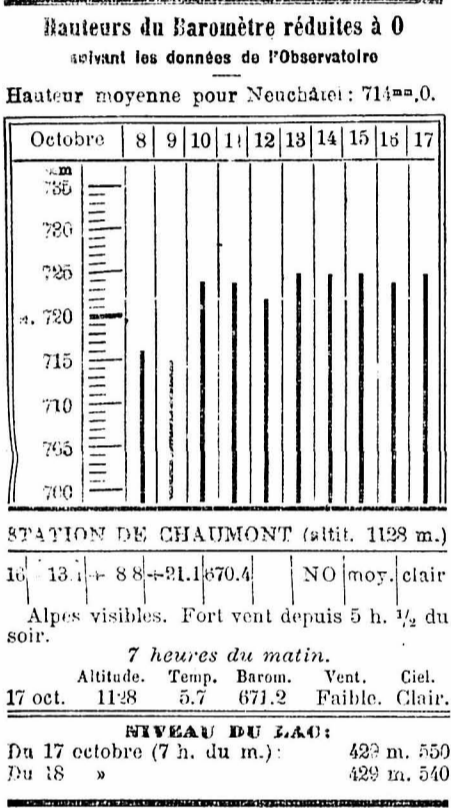
ABONNEMENTS				DÉPARTS POUR CHEMINS DE FER		ARRIVÉES DE		ANNONCES	
1 AN	6 MOIS	3 MOIS		LAUSANNE	PONTARLIER	LOCLE	Cantonaux	Non Cantonaux	
6	3 20	1 80	— 4 40 7 23 8 — 9 45 10 50 1 47 2 45 3 18 4 0	7 20 8 20 9 20 10 20 11 20 12 20	7 15 8 15 9 15 10 15 11 15 12 15	7 08 8 08 9 08 10 08 11 08 12 08	De 1 à 3 lignes 0 50	La ligne ou son espace 0 15	
12	4 20	2 30	— 7 18 11 25 1 15 4 85 7 45 9 08	7 45 9 40 10 35 1 15 3 85 7 30 10 35	7 19 9 36 9 30 7 05 11 —	7 08 10 46 12 51 8 34 7 18 9 03	4 à 6 0 85	Répétition 0 10	
18	4 70	2 60	— 7 58 10 47 1 25 5 28 8 18	—	—	—	6 à 7 0 75	Réclames 0 20	
24	13 —	6 75	— 7 58 10 47 1 48 4 05 8 —	Départ pour Bateaux à vapeur Arrivées de	Départ pour Bateaux à vapeur Arrivées de	Départ pour Bateaux à vapeur Arrivées de	8 lignes et au delà, la ligne 0 10	Avis mortuaires, minimum 2 —	
30	19 50	6 50	— 8 10 — 4 20 — MORAY — 7 45 — 8 50	— 8 10 — 4 20 — ESTAVAYÈRE — 6 — matin	— 7 44 — 9 68 — 12 14 — 1 50 — 4 14 — 6 01 — 7 45 — 10 10	— 7 08 — 9 28 — 12 08 — 1 47 — 3 25 — 5 55 — 7 41 — 10 07	Répétition 0 08	Avis tardif, 20 cent. la ligne (minimum fr. 1). Lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrements depuis 50 centimes.	

Bulletin météorologique — OCTOBRE
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Temp. en degrés cent.	Vent domin.	ÉTAT DU CIEL
MOY. MINI MAXI	MOY. MINI MAXI	DIR. OR. CZ	
17	11.7 + 7.4 + 17.3	24.5	var. faibl. clair

Rosée. Toutes les Alpes visibles.



PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

VOTATION FÉDÉRALE
du 29 octobre 1893

A teneur de l'article 6 de la loi fédérale du 19 juillet 1872 et de l'art. 7 du décret du Grand Conseil du 13 septembre 1872, sur les élections et votations fédérales, les électeurs sont avisés qu'en vue de la votation fédérale qui aura lieu le 29 courant, les registres électoraux sont à leur disposition dès ce jour, savoir:

A Neuchâtel, au bureau du recensement. A Serrières, maison de l'école.

Les électeurs de Neuchâtel-Serrières qui voudront exercer leur droit de vote dans une autre commune du canton que celle de leur domicile, devront faire viser leur carte de convocation au bureau du recensement, Hôtel municipal. Neuchâtel, le 14 octobre 1893.

Direction de Police.

Commune de Neuchâtel

Les propriétaires de vignes situées sur le territoire communal de Neuchâtel, sont informés que la contribution due par eux pour l'assurance mutuelle contre le phylloxera se perçoit dès ce jour à la CAISSE COMMUNALE, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir, jusque et y compris le **jeudi 26 octobre courant**. Les contributions qui ne seront pas payées à cette date seront perçues par remboursement postal aux frais des retardataires.

Le taux de l'assurance a été fixé, pour l'année courante, à **vingt-cinq centimes par are** (85 centimes par ouvrer). Neuchâtel, le 18 octobre 1893.

Direction des Finances communales.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

Nouvelle Halle de gymnastique

Les Sociétés ou les personnes qui désirent faire usage de la nouvelle Halle pour leurs exercices, sont invitées à

adresser, d'ici au **21 octobre courant**, leurs demandes au Conseil communal, avec indication des jours et heures qu'elles désirent.

Neuchâtel, le 14 octobre 1893.

Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'IMMEUBLES à Pesieux

Le **lundi 23 octobre 1893**, dès 7 heures du soir, dame veuve de Ulysse-Anguste Nadenbusch et sa fille exposeront en vente, dans l'hôtel des XIII Cantons, à Pesieux, les immeubles suivants:

Cadastre de Pesieux.

Article 467, folio 14, N° 23. Derrière-chez-Ferron, distillerie de 27 mètres.

Article 467, folio 14, N° 24. Derrière-chez-Ferron, jardin de 486 mètres.

Article 468, folio 14, N° 25. Derrière-chez-Ferron, jardin de 384 mètres.

Article 469, folio 21, N° 14. Aux Guches, vigne de 438 mètres.

Cadastre de Neuchâtel.

Article 1046, folio 74, N° 9. Draïse, vigne de 954 mètres.

Les articles 467 et 468, de Pesieux, forment un bel emplacement à bâtir.

ENCHÈRES D'IMMEUBLES à Auvernier.

Le **samedi 28 octobre 1893**, dès 8 heures du soir, le citoyen **Mathieu-Angelo-Maria Negri** exposera en vente par voie d'enchères publiques, à l'Hôtel du Lac, à Auvernier, les immeubles qu'il possède dans le territoire de cette localité et désignés au cadastre comme suit:

1. Article 904. Plan n° 1. N° 151. A Auvernier, maison de 110 mètres carrés. Cet immeuble d'un bon rapport est assuré à l'assurance mutuelle cantonale contre l'incendie sous N° 44 pour 11,000 fr.

2. Article 905. Plan n° 2. N° 9. Verger de la Cage, jardin de 75 mètres.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à **M. James Perrochet**, juge de paix à Auvernier, et pour les conditions de vente au notaire soussigné.

F. BONHOTE, notaire.

VENTE DE VIGNES à CORTAILLOD

Le **samedi 21 octobre courant**, dès 7 heures du soir, M^{me} veuve **Pochon-Jordi** exposera en vente dans l'Hôtel de Commune, à Cortaillod, les immeubles suivants:

Cadastre de Cortaillod.

Art. Fo N°	2490, 33, 76. Les Côtes, vigne de 610m ²
	3045, 63, 9. " grève, vig. de 107 "
	1532, 24, 4. Les Joyeuses, " 501 "
	1500, 45, 10. Pièces Chaperon, " 943 "
	4510, 52, 1. Mont de Pitié, " 815 "
	1514, 54, 45. La Goutte d'or, " 347 "
	932, 5, 34. Chante-Merle, " 865 "
	1526, 5, 35. " " 575 "
	226, 56, 86. Les Breguettes, " 823 "

VENTE D'IMMEUBLES à AUVERNIER

Le **lundi 23 octobre 1893**, dès 7 1/2 heures du soir, il sera procédé à la vente, par voie d'enchères publiques, dans l'hôtel du Lac, à Auvernier, des immeubles suivants dépendant de la succession de demoiselle Rosette Pettavel, savoir:

Cadastre d'Auvernier.

1^o Une maison renfermant habitation et vaste cave, sise au bas du village d'Auvernier, à proximité de la gare du Régional et désignée au cadastre sous articles 982, 381 et 538.

2^o Cad. art. 983. Jardin de 52 mètres, situé à l'Ouest du sentier des Petites Ruelles.

3^o Cad. art. 981. Une vigne de 1070 mètres, dite la Sagnarde, située à l'Ouest du chemin de Ceylard.

Cadastre de Colombier.

4^o Cad. art. 983. Les Brena-dessus, vigne et pré de 857 mètres, savoir:
Pl. n° 40, n° 7. Vigne de 779 mètres.
Pl. n° 40, n° 8. Pré de 78 mètres.

Pour voir les immeubles, s'adresser à **M. F.-A. Convert**, vigneron, à Auvernier, et pour prendre connaissance des conditions de vente au notaire **Jacot**, à Colombier.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE BOIS

Lundi 23 octobre, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères 300 stères sapin et hêtre, 3000 fagots, situés dans ses forêts de Chaumont.

Rendez-vous, à 9 heures du matin, à la Roche de l'Hermitage.

VENTE DE BOIS

Samedi 21 octobre 1893, la Commune de Rochefort vendra dans ses forêts, à de favorables conditions, les bois suivants:

2700 fagots bois mêlé, 19 tas de perches.

Éventuellement, on vendra dans la forêt de la Cernia tout le bois provenant d'anciennes mises, qui devait être exploité et hors de la forêt, au 30 juin écoulé.

Le rendez-vous est à l'Hôtel de Commune, à 9 heures du matin.

Conseil communal.

Office des Poursuites de Neuchâtel

On vendra par voie d'enchères publiques, **jeudi 19 octobre**, à 9 heures du matin, à la Cour de la Balance, des canapés, commodes, tables ovales, carrées, tables de nuit, tables à ouvrage, lavabos bois dur dessus marbre, régulateurs, 1 lit complet bois dur, 1 lit en fer, 1 buffet de service, 1 secrétaire, 1 table à jeu, 1 table à l'huile, 1 balance avec poids, 1 machine à coudre la paille, 2 perruques blanches, 1 séchoir pour pâtisserie avec four et 2 contrefeu, 1 foyer portatif avec soufflet, 1 meule, 2 gros étaux, 1 gros soufflet de forge, 1 demi enclume avec tronc.

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux dispositions de la loi sur la poursuite.

Neuchâtel, le 16 octobre 1893.

Office des Poursuites.

ANNONCES DE VENTE

CAVE de la GRANDE ROCHETTE

VINS EN BOUTEILLES:

Rouge 1890, cru de la ville.
Rouge 1891, " " "
Rouge 1892, " " "
Blanc 1892, " " " sur lie.
Bordeaux vieux rouge.
Bordeaux vieux blanc.

Vin de Tunisie, en fûts, à 55 cts. le litre; excellent vin de table rouge remplaçant avantageusement les vins français. S'inscrire chez **M. A. Perregaux**, magasin de machines à coudre, faubourg de l'Hôpital 1, ou chez le soussigné, Industrie 23.

Paul FAVARGER.

Magasin ZIMMERMANN

Choucroute de Strasbourg 1^{re} qualité en barils de 100, 50, 25, et 12 1/2 kilos et au détail.

FROMAGES

Reçu de petites pièces de bon fromage depuis **10 kilos** et de bons **Mont-d'Or**.

H.L. OTZ FILS, à Auvernier

Tous les mardis, jeudis & samedis dès 11 1/2 heures

PETITS PATÉS CHAUDS à 1 fr. la douzaine

Pâtisserie **GLUKHER-GABEREL**
Albert HAFNER Succ^r

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

EN SOUSCRIPTION:
Œuvres choisies de **Jérémias Gotthelf** illustrées par **A. Anker, H. Bachmann, W. Vigier.** 20 à 22 livraisons grand in-8° à 1 fr. 25 pour les souscripteurs et 2 fr. pour les non-souscripteurs.

Mémoires du général **Baron Thiébaud** (1769-1795) Fr. 7 50
Karl Marx, le Capital 2 50

INDISPENSABLE pour chaque MÉNAGE!

„Phénix”-allume-bois et charbons.

Point de pétrole! Se vendent en paquets de 60 pièces pour 30 c. dans les épiceries, sociétés de consommation, combustibles, etc. Des revendeurs sont recherchés partout. Demander des échantillons et prix-courants à la **Fabrique J. Hofstetter, Saint-Gall.** (H. 2500 G.)

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRE

Beau choix dans tous les genres

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

Ancienne Maison **JEANJAQUET & Cie.** Fondée en 1833.

PIANO en bon état à vendre d'occasion. S'adr. Ecluse n° 37.

GRANDS MAGASINS DU **TEMPLE-NEUF**

GROS CONFECTIONS DÉTAIL

POUR DAMES

qui seront vendues dans des conditions exceptionnelles.

BEAU CHOIX DE Nouveautés pour Robes

SPECIALITÉ DE RIDEAUX depuis 10 cts.

COTONNE, INDIENNE dans toutes les teintes.

Articles pour Deuil et Demi-Deuil.

AMEUBLEMENTS en tous genres

Lits complets depuis 65 Francs.
Lits d'enfants.
Lits en fer forgé.
Lavabos, Commodes.
Armoires à glaces.
Secrétaires, Buffets de service.
Tables en tous genres.
Chaises cannées.
Chaises-escaliers.
Chaises-longues.
Canapés depuis 45 Francs.
Literie confectionnée.
Sommiers, Matelas.
Couvertes, Tapis.
Choix immense de GLACES.

CHARS D'ENFANTS

Vente au comptant avec petit bénéfice!

Houille de forge. | Houille flambante.

J. LESEGRETAIN

19, Faubourg du Lac, 19
NEUCHÂTEL

GROS DÉTAIL

Anthracite. Coke.
Charbon de foyer. Briquettes.

On peut déposer les commandes chez **M. Gaudard**, au Faubourg, et chez **M^{me} Chautems**, Tour de Diesse.

TELEPHONE!

Extrait de la Feuille officielle

— Faillite de Kernén, Christian, mon-
teur de boîtes, domicilié à La Chaux-de-
Fonds. Date de l'ouverture de la fail-
lite : 15 septembre 1893. Liquidation sommaire.
Délai pour les productions : 4 novembre
1893.

— Faillite de Lévi née Isaacs, Rachel,
veuve de Callmann, domiciliée à La Chaux-
de-Fonds. Date de l'ouverture de la fail-
lite : 26 septembre 1893. Première assem-
blée des créanciers : lundi 23 octobre
1893, à 9 heures du matin, à l'hôtel-de-
ville de La Chaux-de-Fonds. Délai pour
les productions : 14 novembre 1893.

— Faillite de Dietesheim, Naphtaly, fa-
bricant d'horlogerie, domicilié à La Chaux-
de-Fonds. Date de la clôture : 12 octobre
1893.

— Les créanciers et intéressés au bé-
néfice d'inventaire de Frédéric-dit-Fritz
Stauffer, quand vivait horloger à St-Aubin,
sont cités à l'audience du juge de paix
du cercle de St-Aubin, siégeant en la salle
ordinaire, maison de paroisse, le lundi 23
octobre courant, dès 9 heures du matin,
pour prendre connaissance des comptes,

toucher le dividende et entendre pronon-
cer la clôture du bénéfice d'inventaire.

— Il a été fait dépôt le 4 octobre 1893,
au greffe de paix du Locle, de l'acte de
décès de Richard, Alfred, fils d'Edouard,
négociant, célibataire, originaire de la Sa-
gne, domicilié à Lawrence Fownhyr,
comté de Washington, Ohio (Etats-Unis),
où il est décédé le 21 décembre 1892.
Ce dépôt a été effectué conformément à
l'article 810 du code civil pour faire cou-
rir les délais concernant l'acceptation de
la succession du défunt.

ANNONCES DE VENTE

Magasin Ernest MORTHIER

Hôpital 15 — NEUCHÂTEL — Hôpital 15
TÉLÉPHONE

VERRES A VITRES
en tous genres.

Mastic. — o — Diamants.
PRIX AVANTAGEUX

CONFISERIE
GLUKHER-GABEREL

Albert HAFNER, succ^r.

TOUS LES JOURS :

Pâtés froids truffés à la Neuchâteloise.

Sur commande :

Pâtés de lièvre truffés.

Pâtés de foie gras truffés.

Pâtés de mauviettes, etc., à
la Frascati.

CHEVAL

A vendre une excellente et
jolie jument noire, 5 ans, 1^m60,
sans tares, forte trotteuse, bien
attelée seule et à deux, bien
montée. Belle occasion S'adr.
à M. E. Opliger, directeur du
Manège, à Neuchâtel.

AU BON MARCHÉ

B. HAUSER-LANG & FILS

CROIX DU MARCHÉ

L'assortiment des vêtements con-
fectionnés pour les saisons d'au-
tomne et d'hiver est au grand com-
plet.

Façon très soignée. Choix consi-
dérable. Prix sans concurrence.

Pardessus à pélerine, Pélerines, Flotteurs, Manteaux d'offi-
ciers, Capotes caoutchouc, Chemises, Caleçons et Gilets de
chasse.

Vêtements pour jeunes gens et enfants. Habillements pour
catéchumènes.

Vêtements de travail. Pantalons milaine indéchirable. Grand
choix de draperie pour vêtements sur mesure.

Magasin Adolphe MERZ

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

A SOLDIER

Plusieurs séries Robes, article pure laine, 100 cm., depuis Fr. 1 30
Flanelles, moltons, largeur 110 cm., depuis » 2 —

EN OUTRE

GRANDE MISE EN VENTE

D'UNE QUANTITÉ DE

CONFECTIONS

DE TOUS GENRES

MANTEAUX — IMPERMÉABLES — JAQUETTES

Pour enfant, depuis fr. 1 50. Pour grande personne, depuis fr. 5.

La vente de ces derniers articles se fait dans le local situé
9, rue du Trésor, Maison Barbey.

39 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LES
GENTILSHOMMES DU DÉSERT

ROMAN ALGÉRIEN

Par FERNAND-HUE

Comme Carcano rentrait dans la ville,
il croisa Richat et le journaliste; mais,
grâce à leur costume et à l'obscurité
profonde qui régnait dans la rue, il ne
les reconnut pas.

— Voici notre homme, murmura le
sous-officier à l'oreille d'Hector; il
vient de travailler à sa vengeance.

— Si nous le supprimions? insinua
le reporter.

— Cela ne nous avancerait guère.
Nous avons mieux à faire que cela.

— Quoi?

— Vous le saurez plus tard; pour le
moment rentrons.

Ils se rendirent chez Myriem.

— Eh bien? demanda celle-ci: avez-
vous des nouvelles du colonel?

— Pas encore, Mademoiselle. Au-
jourd'hui nous nous sommes contentés
de reconnaître la place; demain, nous

Reproduction interdite aux journaux qui
n'ont pas traité avec la Société des Gens de

agrons. Je vois que la femme de notre
hôte a bien fait les choses: on vous
prendrait pour une jeune fille de Gha-
damès.

Myriem était en effet complètement
métamorphosée: elle était vêtue d'une
pièce d'étoffe rouge passant sous le
bras droit et venant s'attacher sur l'é-
paule gauche. Sous ce vêtement très
gracieux, elle portait une longue gan-
dourah de toile blanche aux manches
très courtes, qui laissaient les deux
bras à nu. La coiffure se composait
d'une sorte de bonnet phrygien entouré
d'un foulard de soie mêlé de fils d'or;
derrière sa tête pendait un long voile
d'étoffe légère. Ses pieds étaient chaussés
de babouches de cuir rouge curieu-
sement brodées.

Elle était bien jolie ainsi, la jeune
Myriem, et elle témoignait une joie en-
fantine de se voir admirée par Richat
et le journaliste.

Subitement, Sliman entra dans la
chambre, l'air effaré.

— Qu'est-ce qu'il y a encore? de-
manda Richat.

— Il y a que des soldats turcs sont
dans la cour et demandent M. Hector
Le Blond; ils viennent pour arrêter le
Français.

— M'arrêter! s'écria le journaliste.

— Oui, et ils menacent de pénétrer
dans la maison si notre hôte ne leur
livre immédiatement le prisonnier.

— Carcano n'a pas perdu de temps!
pensa Richat.

Cependant, le chef des soldats men-
nait grand tapage dans la cour, et le
maître de la maison vint supplier ses
hôtes de lui éviter le désagrément de
voir sa maison envahie.

— S'ils entrent ici, disait-il, ils vont
tout saccager.

— Rassurez-vous, répondit Richat.

Hector Le Blond serra la main de ses
amis et descendit.

Les soldats se jetèrent sur lui, lui
mirent les fers aux mains et l'emmenè-
rent.

— Allons, murmura Richat, les choses
vont de mal en pis, et j'aurai bien
de la peine à sortir de là; mais mainte-
nant il n'y a pas un moment à perdre,
et dès demain matin, j'irai voir le mo-
quaddem: c'est la seule chance de salut
qui me reste.

Le soir, Richat voulut monter sur la
terrasse pour respirer l'air frais et son-
ger à ce qu'il allait entreprendre; mais
il s'aperçut que toutes les terrasses
étaient transformées en cuisine; c'est
là que les femmes préparaient le repas
du soir, et la présence d'un homme eût
causé un grand scandale; il rentra donc
dans sa chambre, et attendit le jour
avec impatience.

Le lendemain, tandis que Sliman al-
lait rôder autour de la prison pour s'in-
former auprès des soldats turcs, Richat
sortait de la ville par la porte de l'ouest

manda à voir le moquaddem Belqaçen.
Comme l'Italien, Richat fut reçu après
une assez longue attente.

— Qui es-tu? demanda le moquad-
dem.

— Je suis Si-Eddin ben Embarek,
frère de Messaoud, caïd de la tribu des
Oulad Sidi Cheikh, moquaddem de Sidi
Mohammed el Mahedi, notre Seigneur.

— Que me veux-tu?

— Te rendre compte de la mission
dont je suis chargé.

— Tu arrives trop tard; un autre l'a
fait.

— Oui, je le sais; mais cet autre est
un imposteur, il te trompe.

— Que veux-tu dire?... Explique-toi.

— L'homme qui est venu hier te
trouver a surpris la bonne foi de el Ma-
hedi, notre Seigneur: il n'est pas mu-
sulman; il ne sert pas la cause de l'Is-
lam, mais celle des Roumis.

— Tu mens.

— Je vais te donner des preuves.
Appelle ton qâdi!

— C'est inutile; je sais lire.

— Eh bien! écoute-moi d'abord: ce-
lui que tu as vu hier se nomme réelle-
ment Carcano, il est Italien; c'est le
chef de son gouvernement qui l'a en-
voyé auprès d'el Mahedi pour le trom-
per, pour lui faire croire qu'il servait
les intérêts de l'Islam, tandis que, en
réalité, il ne sert que ceux de l'Italie.
Lis cette lettre.

Richat tendit à Belqaçen un des pa-
piers contenus dans le portefeuille en-
levé à la Mosca.

— Continue, dit le moquaddem quand
il eut terminé sa lecture.

— Ce Carcano, pour savoir quel était
le but de la mission du colonel La-
roche, que tu retiens en prison, s'est
fait passer pour Français, et comme le
colonel s'est aperçu de sa trahison et a
voulu le punir, Carcano te l'a livré pour
se venger, croyant que tu étais un
homme sans justice, et que sur sa dé-
nonciation tu ferais périr le colonel.
Veux-tu savoir combien cet homme va
toucher d'argent pour avoir trahi l'Is-
lam?... Regarde ce papier.

— Cent mille duros! s'écria Bel-
qaçen en parcourant un papier que Ri-
chat lui tendait.

— Oui, cent mille duros, que tu
peux te procurer pour enrichir les
caisses des Senousia.

— Comment cela?

— Je te le dirai tout à l'heure; laisse-
moi continuer.

— Cet homme, qui a trompé el Ma-
hedi, qui t'a trompé toi-même, s'est
joué de mon frère aussi, et c'est lui qui
m'envoie vers toi pour te prévenir:
voilà pourquoi je suis venu avec le co-
lonel et le Français que tu as fait arrê-
ter hier soir.

— La preuve de ce que tu avances?

— Serais-je ici sans cela? Pourquoi
aurais-je entrepris ce long voyage si je

